

COMMUNE DE GOSSI



**PLAN SECTORIEL DE DEVELOPPEMENT DE
LA COMMUNE DE GOSSI DE LA REGION DE
TOMBOUCTOU**

JUIN 2007

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION

1-1 Principes et objectifs

Le plan stratégique sectoriel dont la pertinence réside dans son inscription dans les stratégies nationales et internationales du secteur, se réfère aux principaux documents de politique et de législation du secteur eau, assainissement et hygiène. Sur le plan de la vision stratégique internationale, les objectifs du PSD concourent à l'atteinte des OMD qui vise dans son objectif N° 7 la réduction de moitié d'ici 2015 de la proportion des individus privés d'accès à l'eau potable et d'installations sanitaires améliorés.

Sur le plan National, le plan s'inscrit dans le contexte de la décentralisation. En effet, le Mali a amorcé une étape décisive dans le cadre de la décentralisation en installant les Collectivités Territoriales dans un environnement juridique et législatif favorable à la prise en charge entière de leurs affaires. Parmi les compétences qui leur sont transférées figurent l'élaboration du plan stratégique d'assainissement de leur commune respective (*loi du 98010 du 19 Juin 1998 définit les compétences des collectivités territoriales en matière d'environnement notamment dans le domaine de l'assainissement et de l'hygiène publique : article 14*). Les diverses études menées dans le secteur ont permis de déceler la nécessité que constitue l'intégration entre l'assainissement, l'eau et l'hygiène publique. C'est d'ailleurs ce qui justifie que le présent document soit essentiellement axé sur ces trois secteurs considérés comme prioritaires par les autorités Maliennes.

Le plan sectoriel constitue ainsi, un document stratégique pour la définition de la vision politique dans ce secteur. Il constitue un outil d'aide à la décision dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Cette vision est partagée par WaterAid qui intervient au Mali. L'ONG WaterAid, dont la mission est de permettre aux populations les plus pauvres du monde d'avoir accès à l'eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène, contribue aussi fortement au développement des capacités du secteur en vue de l'augmentation de son financement. La démarche de WaterAid correspond à la volonté de contribuer au recentrage du processus de développement en appuyant les Collectivités Territoriales à mieux inscrire leurs démarches dans le cadre de la décentralisation et de la bonne gouvernance. D'autant plus que le PSD est un outil de négociation et de plaidoyer capable d'influencer les politiques.

Ainsi, l'ONG WaterAid concourt à l'atteinte des objectifs visés dans le cadre du Plan National d'Accès à l'Eau Potable qui est un document stratégique de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en matière d'alimentation en eau potable et assainissement.

Le PSD qui est un outil de coordination est la suite d'un Diagnostic Participatif entrepris avec toutes les parties prenantes et/ou dépositaires d'enjeu dans le territoire de la commune de GOSSI. Il traduit la vision consensuelle de ces différentes parties prenantes et dépositaires d'enjeux qui ont validé les résultats du DP et les orientations stratégiques définies à partir des solutions que la commune a proposées et qu'elle souhaite opérationnaliser. La collectivité territoriale a convenu de transcrire le PSD dans la perspective de convergence avec les orientations politiques et stratégiques du Gouvernement du Mali qui reposent sur la référence unique qui est le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

1-2 Stratégie et démarche

1-2-1 Stratégie mise en œuvre

La commune constitue l'espace d'intervention de WaterAid Mali. Il s'agit de la structure décentralisée de base, celle qui est la plus proche des populations et, appelée en conséquence à leur assurer les conditions favorables d'un développement durable. Dans cette perspective, l'objectif majeur de WaterAid Mali est d'améliorer l'accès à l'eau potable, aux infrastructures d'assainissement et de promouvoir les conditions générales d'hygiène. L'approche participative, à travers l'application des outils de la MARP a été sollicitée pour atteindre cet objectif majeur.

En effet le PSD a été élaboré dans une perspective de :

- ❖ cohérence avec les politiques de développement aussi bien nationales que sectorielles : les activités proposées peuvent contribuer à l'approfondissement de la décentralisation, à la mise en œuvre du PNAEP, et évidemment à la lutte contre la pauvreté par la satisfaction des besoins jugés prioritaires des populations locales.
- ❖ synergie au niveau des actions proposées : la synergie peut se retrouver facilement avec les autres actions de lutte contre la pauvreté, notamment celles inscrites au niveau du CSLP.

Le Diagnostic Participatif réalisé a clairement montré que la cause sous-jacente de la pauvreté est tributaire au manque d'accès aux services sociaux de base. Les groupes vulnérables notamment les couches les plus pauvres sont encore les plus touchés parce qu'ils ont un accès difficile sinon nul aux ressources financières qui leur permettent d'avoir un accès correct aux infrastructures et équipements sociaux de base.

- ❖ convergence pour plus de résultats palpables et durable pour réduire la pauvreté : cet effort de convergence et d'intégration dans la stratégie de lutte contre la pauvreté est compris comme un préalable pour contribuer à l'atteinte des objectifs du PNAEP.

1-2-2 Démarche adoptée

L'élaboration des PSD au niveau de la commune requiert non seulement une stratégie mais aussi une démarche axée principalement sur trois principes :

- ❖ la gouvernance locale et l'action citoyenne à travers la mise en place de cellules au niveau local et national. Il s'agit d'une mise en responsabilité de la population locale qui trouve sa pertinence dans le fait qu'elle favorise l'émergence d'un capital social parmi le groupe d'utilisateurs.
- ❖ Le principe d'imputabilité à travers l'apprentissage dans le but de fournir aux populations locales les moyens d'agir. En effet, le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes (agents de terrain) constitue un gage d'accroissement de la capacité de contrôle et de participation aux prises de décisions, notamment dans la gestion des affaires locales.
- ❖ Le principe d'équité à travers la mise en œuvre du processus participatif qui donne l'opportunité aux communautés d'analyser et de discuter de leur situation locale de façon systématique et éveille leur conscience sur les problèmes existants ainsi que les solutions possibles. La démarche de WaterAid qui s'articule autour de cinq grandes phases a été essentiellement axée sur l'approche participative :

- Les activités préparatoires ;
- La collecte de données ;
- Le traitement des données et la réalisation des cartes thématiques (localisation des points d'eau et accessibilité en terme de quantité et de distance, ainsi que la localisation des infrastructures d'assainissement et le taux de fonctionnalité, etc.) ;
- la rédaction du plan ;
- la validation du plan par les populations locales et la collectivité territoriale, ainsi que la planification des actions retenues.

➤ Les activités préparatoires

Les activités préparatoires ont concerné la prise de contact avec les autorités communales, les services techniques, ainsi que les autorités locales et personnes ressources de la commune. Cette rencontre visait leur participation effective dans tout le processus, d'autant plus que la mission de prise de contact a permis à l'équipe de WaterAid d'explicitier les activités à mener et de décliner les objectifs visés, ainsi que les résultats attendus. Ce processus a été clôturé par l'organisation de l'atelier national de lancement des activités à mener dans le cadre de l'élaboration des PSD au Mali.

Par ailleurs, dans le souci d'appliquer l'approche participative, mais également d'intégrer la cohérence dans l'exécution des activités de terrain, un atelier de mise à niveau des agents de terrain a été organisée. Cet atelier a permis aux personnes chargées de la collecte de données de se familiariser avec les outils d'enquête, notamment :

- les questionnaires à appliquer au niveau des ménages, des écoles et des centres de santé,
- les guides d'entretien et les principaux outils de la MARP

En outre, la mise à niveau a concerné la rédaction des PSD, la présentation de l'action citoyenne et du plaidoyer, ainsi que l'organisation matérielle et la mise en œuvre du travail de terrain.

Cette séance de mise à niveau a été l'occasion pour les participants de s'accorder sur l'approche, la terminologie et les définitions des concepts à utiliser lors du diagnostic.

➤ La collecte de données

Elle a été réalisée à travers des enquêtes quantitatives et des enquêtes qualitatives. Les résultats de cette phase ont permis d'identifier les potentialités ainsi que les contraintes qui entravent le développement de la commune en matière d'accès à l'eau, aux infrastructures d'assainissement et à l'hygiène.

❖ Les enquêtes quantitatives

Les enquêtes quantitatives ont été de trois ordres :

- Les enquêtes ménages : il s'agit d'une enquête quantitative avec l'administration d'un questionnaire auprès des chefs de ménage. La totalité des localités de chaque commune a été ciblée et des ménages choisis suivant un échantillonnage préalablement opéré. Ainsi, 618 ménages ont été enquêtés sur un total de ... que compte la commune de GOSSI.
- Les enquêtes au niveau des centres de santé : le questionnaire est administré au personnel de la structure sanitaire et permet de renseigner le niveau d'accès de la structure à l'eau potable et à l'assainissement, mais également les conditions d'hygiène.
- Les enquêtes dans les écoles : elles permettent de cerner la scolarisation des enfants selon le sexe, mais traite aussi de l'accessibilité de l'école par rapport aux points d'eau potable et aux ouvrages d'assainissement. Le questionnaire aborde également le niveau d'organisation de l'école par rapport à la prise en charge des problèmes d'hygiène.

❖ Les enquêtes qualitatives

Le diagnostic participatif constitue la composante essentielle du processus de participation. Il a été mis en œuvre par les populations locales assistées par les équipes de WaterAid et de la Cellule Locale. Des informations qualitatives ont été collectées à partir des outils MARP en plus des entretiens, focus-group et assemblées villageoises ont été organisés avec différentes cibles (élus locaux, personnes ressources, services technique, etc.). Parmi les outils spécifiques de la MARP utilisés, on peut noter :

- Le profil historique pour recueillir les événements marquants (la vie des localités et la formation des terroirs). Le profil historique est aussi un moyen pour les équipes MARP d'établir des relations avec les notables et d'ouvrir des portes pour les interviews semi- structurées (ISS).
- Les Interview Semi-Structuré (ISS) qui sont le point focal de la MARP et reviennent dans la manipulation de tous les outils. Les ISS en MARP remplacent le questionnaire d'enquête classique par le "check-list" ou guide d'entretien comprenant une liste de sujets, de points, d'idées, de questions- clés sur le thème à aborder.
- Les cartes de terroirs qui sont des représentations schématiques visualisant un espace donné, son occupation et son utilisation. Ces représentations graphiques ont été réalisées par les populations locales pour expliquer les faits, les marques dans leur terroir.
- Les cartes sociales qui sont des représentations schématiques permettant d'apprécier le niveau d'équipement des sites
- Les diagrammes de venn, de polarisation permettent d'explorer les problèmes organisationnels et de cerner les échanges avec l'extérieur.
- Les arbres a problème pour analyser les contraintes et besoins identifiés et dégager les idées d'action.

➤ Les restitutions et la programmation

Les restitutions ont été des étapes de validation des données recueillies et des actions retenues. En effet, une première séance de restitution des informations a été organisée dans le but de valider les données collectées sur le terrain. Ont pris part à cette restitution, la cellule locale, l'équipe de terrain, les services techniques, les personnes ressources de la commune, entre autres.

La deuxième séance de restitution a permis de passer en revue les résultats du diagnostic de les discuter et les faire validés par les populations locales de la collectivité territoriale. Elle a

été également l'occasion de procéder à la programmation des actions, afin d'aboutir au choix et à la priorisation des actions. Les discussions lors de cette étape ont facilité l'identification des Actions/Acteurs. Alors que l'analyse des actions a été déterminante en termes de faisabilité, d'acceptabilité et d'impact sur le développement local et l'amélioration de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement, ainsi qu'aux conditions générales d'hygiène.

1-3 Rappel du plan

Le PSD est structuré en trois parties :

- La première partie présente les données générales sur la Commune de GOSSI de la région de TOMBOUCTOU ;
- La deuxième partie traite de la problématique de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des conditions générales d'hygiène ;
- La troisième partie s'intéresse de manière spécifique aux objectifs stratégiques et aux actions prioritaires de développement.
- La partie annexe récapitule les tableaux d'indicateurs.

INSERER CARTE LOCALISATION

PREMIERE PARTIE : DONNEES GENERALES

2-1 PRESENTATION DE LA COMMUNE DE GOSSI

2.1.1 Généralités

La commune de GOSSI appartient à la région de TOMBOUCTOU qui jouit d'un statut de ville carrefour enserrée entre la région de Mopti au Sud, la Mauritanie à l'Ouest, l'Algérie au Nord et la région de Kidal à l'Est.

Le climat est de type sahélien est marqué par l'alternance de deux saisons :

- une saison pluvieuse qui dure de août à octobre,
- et une saison sèche qui s'étend de novembre à juillet.

Quant au réseau hydrographique, il est marqué par la présence du fleuve Niger dont l'existence est menacée par les dunes de sable.

La végétation est semi désertique à désertique marquée par la présence des espèces épineuses.

➤ La particularité du site : Une population majoritairement nomade

Lors de la dernière phase de restitution et de programmation, une spécificité considérable a été notée pour la commune rurale de Gossi. Il s'agit du caractère nomade qui caractérisait la collectivité territoriale et qui, par conséquent, pose le problème d'identification et de localisation spatiale des différents établissements humains. Ces derniers se confondaient à des fractions ou à des sites, tous répartis entre trois SD (Secteur de développement)¹ : Le SD de Gossi village, de N'Daki et de Ebanguimalan. Seules les localités de Gossi village et de N'Daki étaient reconnues administrativement comme étant des villages. Tout le reste n'était que des fractions²

Le problème crucial se trouvait dans la configuration spatiale de ces nombreuses fractions qui formaient la commune. Même si l'ensemble des fractions pouvait être énumérées (ce qui va produire une liste indéterminable), la difficulté réside dans leur configuration territoriale. La

¹ Les sites et les SD sont reconnus par l'administration. Si le site est territorialement identifié, il faut noter que la fraction la fraction peut être dispersée dans des sites différents et cela entrave sérieusement la localisation et le recensement de la population. Quant aux SD, son importance dans notre approche est de grouper les innombrables sites en trois secteurs.

² Les 28 fractions tenues en compte dans le draft de rapport n'étaient en réalité que le tiers du nombre de fractions. Selon, les populations, 38 fractions existaient lors de la mise en place de la décentralisation et actuellement plusieurs dizaines sont créés rendant ainsi la liste très longue. On avait alors affaire à un pullulement de groupes communautaires nomades, pourtant reconnus administrativement, mais qui n'avaient aucune référence territoriale fixe.

localisation de ces fractions est impossible, puis qu'une fraction pouvait être dispersée dans plusieurs sites.

Il a été convenu, après plusieurs astuces, de considérer les fractions à l'intérieur même des sites (reconnus par l'administration). Pour chaque SD on a essayé, avec l'aide des populations, de décliner le nombre de sites repérables territorialement avant de dégager le nombre d'habitants par sites.

Cette procédure a été un véritable labeur, mais a permis de construire un nouveau canevas susceptible d'accueillir toutes les actions de programmation.

L'enseignement tiré de cette situation est qu'il faut reconnaître que la restitution des données pour la commune de Gossi a abouti à un virement total d'approche qui est différente dans les autres communes. Essentiellement composée de fractions dispersées entre différents sites, divisés eux même en trois SD, nous avons collecté toutes les données manquantes par sites (points d'eau, ménages, latrines, etc.) Pour ce qui est des données relatives à la population, on émet des réserves quant à la manière procédée par les population qui pouvait différer de la réalité. Mais de toutes les manières, les dires des populations sont tenus en compte.

2.1.2 Site et situation

Du point de vue administratif, la commune rurale de GOSSI dépend du cercle du [REDACTED] dans la région de TOMBOUCTOU, qui est la sixième région administrative du Mali.

Le site de Gossi est étroitement lié à la marre. Elle est le lieu tant convoité par les éleveurs. En plus, Gossi village avec sa grande foire, regroupe plusieurs fractions nomades.

La commune rurale de Gossi est située :

- Au Nord par les communes de Rahrouss et de Winerden
- A l'est par le cercle de Gao
- Au sud par le burkina Fasso et Hombori
- Et à l'ouest par Inadjatafan.

2.2 Le profil historique

L'histoire de Gossi est étroitement liée à l'existence de la marre. Mais comme on le pourrait le croire, la toponymie n'est pas dérivée de la dite marre. Gossi est dérivé de « goy sy » qui veut dire « inculte, pas d'activités » en langue Sonrhäï. Cette toponymie vient pour confirmer la version selon laquelle les Sonrhäï sont les premiers à occuper le site de Gossi. Trouvant la zone défavorable à l'agriculture, ils ont continué vers l'Ouest sur les montagnes de Hombori. Selon certains témoignages, les Mossi, venant vers l'Est, auraient fuit les guerres tribales pour

investir les lieux. Ces derniers quitteront plutard pour se percher au sommet des montagnes de Hombori.

Plutard, après le départ des présumés premiers occupants, viendront les Tamasheq, les Immididaren, précisément, de la tribu de Kel Gossi. Le premier établissement est sous l'égide de l'ancêtre Tahatta. D'autres tribus viendront s'ajouter et former un brassage assez rigide. Grâce aux liens matrimoniaux très intenses, la chefferie est devenue une succession. Le premier chef de Gossi s'appelle Inzanaïen.

Il faut cependant noter que ces tribus ont confronté des difficultés face aux peuls du Macina. Des razzias s'opéraient de part et d'autres et bouleversaient considérablement la stabilité des campements. Entretemps, suite à l'avancée de la colonisation, les Tamasheq ont dû faire face aux colons français. Ils finiront par se soumettre après avoir opposé une farouche résistance.

A côté de cette suite d'événements, des premières implantations jusqu'à l'arrivée des colons, il faut noter le rôle stratégique joué par la grande marre de Gossi. Elle constitua une importante ressource pour l'élevage, tant convoitée par les pasteurs. Elle a été l'objet d'un véritable système de surveillance mis place par les tamasheq. Très riche en pâturages et abondante source d'abreuvement, elle est gérée grâce à un dispositif qui interdisait tous étrangers l'accès ou moyennant des taxes.

Cette marre qui tarissait tous les sept ans, était naguère l'attraction des fractions qui parfois, venaient de très loin. Selon les populations, elle n'a jamais été source d'épidémie. Les cas de ver de guinée signalés çà et là sont le fait des pasteurs étrangers qui ont introduit la maladie.

Elle joua un rôle majeur dans l'évolution de la zone de Gossi. La sédentarisation progressive de certaines fractions va entraîner la consolidation du village de Gossi (seule localité, avec celle de N'daki à être reconnu comme village). Erigé comme chef lieu d'arrondissement en 1981, Gossi village deviendra chef lieu de la commune rurale en 1999.

2.2 Démographie et ressources humaines

2.2.1 Poids et répartition de la population:

La population de la commune de Gossi est affectée par une fluctuation considérable du fait du changement fréquent de résidence des nomades. Le recensement complet de toutes les fractions n'étant pas aisé, on émet des réserves quant à la fiabilité des chiffres fournis. Selon le recensement de 2001, opéré lors de la décentralisation la commune de Gossi est peuplée de 19 743 habitants répartis dans environs plus d'une cinquantaine de fractions et deux sites seulement (Gossi village et N'daki).

la catégorisation par taille démographique est simplifiée par la fréquence des fractions ayant moins de 400 habitants. Puis que le nombre de fraction reste fastidieux à énumérer, voir même impossible, le groupement par site a été privilégié ; Ainsi 54 sites, qui ont une configuration territoriale, ont été répertoriés par les populations. La catégorisation selon la taille démographique se présente ainsi :

- **28 sites peuplés entre 50 et 150 habitants** : IL s'agit de Inabaw, almarita, intechaq, Tinakabor, Dibdiba, Hékia, Agoudoud, Inabram, Ezaga, Tinawalanwal, Inazagor, Boukoussou, Wartafohtou, Tinadjardahane, Tinagadifa, Tinkatila, Tintahaten, Kaygourou, N'daki, Houbouka, Tinagdad, Tinalkahyatan, Aramrami, Tatakarat,, Massaybangou, Tadabount, Inedi et Soussoum
- **20 sites peuplés entre 200 et 300 habitants** : Il s'agit de Tadiadouft, Amatal, Tinazourouf, Tediabart, Tinamalaw, Taysona, Tidjalan, Baybangou, Imbassossatan, Takorkort, Tabi, Tizimbaze, Agoufou, Intaylaten, Assambangou, Inlatan, Teberemt, Hanfassou
- **5 sites peuplés entre 400 et 600 habitants** : Tinsinanane, Hammiyganda et Diamo, Tinakaraf, Abandjer
- **Et enfin un seul est peuplé de plus de 600 habitants** : Il s'agit de Gossi village, 9000 habitants.

Carte 2 : Catégorisation démographique des localités de la commune

(Voir tableau 1 en annexe)

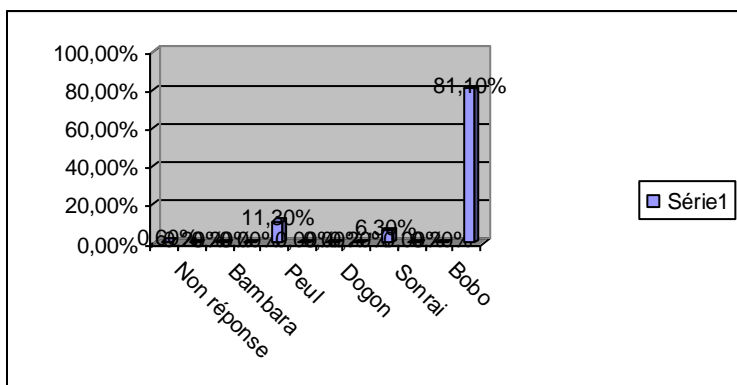
2.2.2 Caractéristiques de la population

La répartition par âge de la population montre une supériorité numérique des personnes âgées de moins de 15 ans qui représentent 52,32% du total. Cette situation prédomine dans toutes les fractions à l'exception de quelques une, comme Guelgodji Ebang et Kel Tinazourouf.

Le sex-ratio, montre une légère supériorité des femmes avec 50,24% de la population de notre échantillon. Cette situation semble être identique pour l'ensemble des fractions de la commune car le rapport est d'une femme pour un homme pour tous les sites sauf quelques un.

La taille moyenne des ménages de notre échantillon est de 8 personnes par ménage. En effet cette moyenne connaît des variations suivant les fractions car dans certaines, elle peut dépasser 10 personnes par ménage, alors que dans d'autres elle est nettement inférieure

Figure 1 : Répartition ethnique de la population de l'échantillon.



La population est à prédominance Tamasheq, Peuls et Sonrai, tandis que le reste est constitué d'une multitude de minorités ethniques.

La situation matrimoniale montre une majorité de mariés avec 94% de la population, suivis des veufs et des célibataires qui totalisent ensemble 4,40%.

Au niveau religieux, la population est à 99% musulmane, mais on compte quelques chrétiens.

2.2.3 Niveau d'instruction de la population

La commune de Gossi a une population scolarisable de 1270 enfants répartis dans les différentes localités. Le taux de scolarisation est de 27,08%, toutefois il est plus important au niveau des garçons, même s'il se trouve que les filles sont plus régulières à l'école.

Tableau 1: Scolarisation des enfants de 6 à 15 ans

sites	Nombre de personnes âgées de 6-15ans			Fréquence celles inscrites, régulières à l'école		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
ECLANE						
MANASSENE	5	3	8	0	0	0
FORGERON						
GOSSI	2	4	6	0	0	0
FOULANE GOSSI	7	5	12	0	0	0
FOULANE						
MAGOUBE	55	32	87	23	14	37
GOSSI VILLAGE	38	29	67	30	17	47
GUELGODJI						
EBANG	34	23	57	17	20	37
GUELGODJI I	38	21	59	1	0	1
GUELGODJI II	12	16	28	1	9	10
IBICHILAM EST	14	9	23	0	5	5
IBICHILAM						
OUEST	17	28	45	0	0	0
IBIRDJANE	38	22	60	0	0	0
IDERFANE	0	0	0	0	0	0
IDERMADIANE	16	19	35	0	0	0
IHAYAWANE I	66	29	95	0	0	0
IHAYAWANE II	19	8	27	0	3	3
IKAWALATANE	0	0	0	0	0	0
IMAKALKALANE	32	26	58	26	20	46
IMIDIDAGANE I	18	12	30	11	10	21

IMIDIDAGANE II	5	3	8	2	0	2
KEL ALHORMA I	51	66	117	37	34	71
KEL ALHORMA II	18	12	30	6	5	11
KEL ESSOUK	14	5	19	0	0	0
KEL TADABOUTT	40	38	78	0	0	0
KEL TAMACHERT	4	1	5	3	0	3
KEL TINAZOUROUF	59	45	104	0	7	7
KEL TINTAKANETTE	35	34	69	0	6	6
NDAKI	37	44	81	19	32	51
TANGAKLY	28	34	62	0	1	1
TOTAL	702	568	1270	176	183	359

En effet ce faible taux de scolarisation varie suivant les fractions. Ainsi dans plusieurs, il est nul comme à Ihayawane I où sur 60 enfants scolarisables, aucun n'est inscrit, toutefois le taux est assez élevé à Imididagane I où il atteint 83,33%, c'est le plus fort de la commune. Les faibles taux qui sont observés sont préoccupants dans la mesure où ils concernent plus de la moitié des sites de la commune.

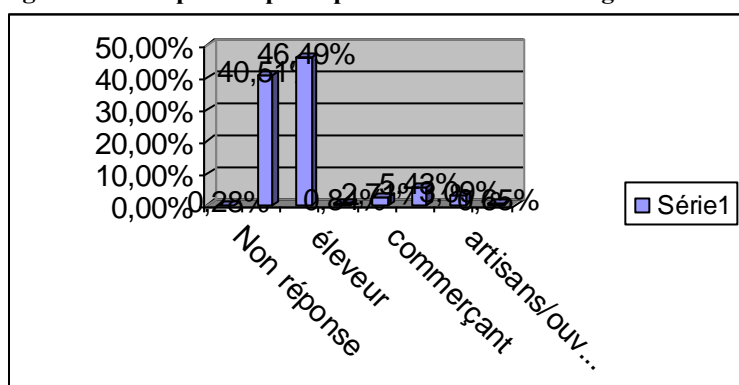
2.3 Activités et ressources

Dans la commune, les populations exercent différentes activités qui leur procurent des revenus plus ou moins importants leur permettant de prendre en charge les dépenses quotidiennes.

2.3.1 Activités des populations de la commune

L'élevage avec 46,49% des actifs est la première activité des populations. C'est un élevage de type extensif pratiqué par les nomades comme, notamment les peuls et les tamasheq. L'agriculture avec 40,51% des actifs est également une activité très importante même si les conditions climatiques ne sont pas très favorables du fait de la rareté des pluies.

Figure 2 : Occupations principales des chefs de ménage de l'échantillon



Le secteur tertiaire représenté par les commerçants et les fonctionnaires est peu développé. Toutefois le commerce occupe près 3% des actifs et repose essentiellement sur le sel et le bétail. La grande foire de Gossi village permet aux pasteurs de vendre le bétail et s'approvisionner en denrées alimentaires, articles vestimentaires, matériel d'activité, etc. L'artisanat avec moins de 4% de la population active joue un rôle de soutien pour certaines familles et reste associé aux autres activités.

2.3.2 Ressources des populations de la commune

L'étude des ressources des ménages se fait à travers l'estimation des revenus et l'identification des types de dépense. Cependant, compte tenu du caractère rural de la commune où le secteur primaire est dominant, les revenus ne sont pas fixes et sont difficilement calculables.

Tableau 2 : Revenus et dépenses des ménages de l'échantillon

Sites	revenu annuel	dépenses mensuelles
ECLANE MANASSENE	39 125	187500
FORGERON GOSSI	75 500	249999
FOULANE GOSSI	84 750	300000
FOULANE MAGOUBE	95 014	395142
GOSSI VILLAGE	296 286	1335857
GUELGODJI EBANG	150 910	931384
GUELGODJI I	116 294	591176
GUELGODJI II	113 000	390000
IBICHILAM EST	55 167	170000
IBICHILAM OUEST	185 182	313636
IBIRDJANE	72 867	320000
IDERFANE	152 067	616800
IDERMADIANE	173 208	324999
IHAYAWANE I	139 978	773333
IHAYAWANE II	73 893	375428
IKAWALATANE	158 227	760363
IMAKALKALANE	367 700	2619000
IMIDIDAGANE I	165 571	1065428
IMIDIDAGANE II	149 304	734347
KEL ALHORMA I	327 150	825600
KEL ALHORMA II	205 000	994800
KEL ESSOUK	57 962	311538

KEL TADABOUTT	163 083	470600
KEL TAMACHERT	205 000	906000
KEL TINAZOUROUF	153 300	942000
KEL TINTAKANETTE	73 171	457028
NDAKI	93 632	447096
TANGAKLY	113 704	561111
MOYENNE COMMUNE	144 859	656077

Toutefois les revenus des ménages comme le montre le tableau ci-dessus sont trop faibles pour prendre en charge entièrement les dépenses. Le revenu moyen annuel de la commune est de 144859 Fcfa ce qui est relativement très faible et fait constater que la plupart de la population vit au dessous du seuil de la pauvreté.

Par contre les dépenses sont plus importantes et mieux cernées par les populations que les revenus. Cependant avec 656077 Fcfa par an ces dépenses restent aussi faibles et confirment davantage la précarité dans la quelle vivent les populations de la commune.

Les principales dépenses concernent la satisfaction des besoins de premières nécessités comme l'alimentation (26,97%), l'habillement (26,36%), la santé (23,11%) et les cérémonies (17,72%). Les autres dépenses sont négligeables et montrent le caractère rural ou nomade de la commune.

Toutefois le niveau des revenus et des dépenses varie suivant les sites, ainsi c'est à Imakalkalane qu'on observe les plus gros revenus et les plus grosses dépenses avec 367700 Fcfa et 2619000 Fcfa respectivement. Les revenus et les dépenses les plus faibles sont observés à Eclane Manassène avec 39125 Fcfa par an pour les revenus et 187500 Fcfa pour les dépenses.

Carte 3: Revenus et dépenses mensuelles

SYNTHESE DES DONNEES DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic a montré que sur le plan démographique, la commune est composée de sites faiblement peuplés et que le sexe féminin et la fraction des moins de 15 ans représentent chacun plus de la moitié de la population.

Sur le plan socioculturel, on recense majoritairement des Peuls et des Tamasheq, avec une population à 99% musulmane.

Le taux de scolarisation est très faible (27,08%) et reste dominé par les garçons.

Le secteur économique, montre une population à majorité d'agriculteurs et d'éleveurs fournissant les principaux revenus des ménages. On y ajoute les apports de l'artisanat et du commerce qui sont non négligeables.

D'une manière générale, le concours de ces activités au revenu moyen annuel du ménage qui est fonction d'une bonne ou d'une mauvaise saison agricole, reste faible dans l'ensemble

3- DEUXIEME PARTIE : SITUATION DES SECTEURS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Les conditions climatiques et démographiques de la commune ont entraîné des difficultés de différents ordres, influant d'une manière ou d'une autre sur le cadre de vie des populations. Parmi les aléas, figurent en bonne place les difficultés d'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement, ce qui induit de mauvaises conditions d'hygiène.

3- 1- SITUATION EN EAU POTABLE

3-1-1 Accès à l'eau

☒ Principales sources d'approvisionnement en eau

L'analyse de la situation en matière d'alimentation en eau, nécessite un état des lieux sur les différentes sources d'approvisionnement, ainsi que leur fonctionnalité et accessibilité. En effet les populations éprouvent d'énormes difficultés à s'approvisionner en eau pendant la saison sèche, et ceci est lié à différents facteurs.

Tableau 3 : Sources d'approvisionnement en eau en saison sèche

Principales sources d'approvisionnement en eau	En saison sèche		En hivernage	
	Effectifs	Fréquence	Effectifs	Fréquence
Non réponse	2	0,29%	2	0,32%
Forage	22	3,24%	4	0,64%
Borne fontaine	40	5,88%	50	8,01%
Branchement privé	0	0,00%	1	0,16%
Puits moderne	91	13,38%	567	90,87%
Source non potable	525	77,21%	2	0,32%
TOTAL	680	100,0%	624	100,0%

Source : Enquêtes ménages WaterAid, 2007

Les populations de la commune de Gossi s'approvisionnement principalement en eau à partir des sources non potables et des puits modernes. Le tableau ci-dessus montre que les sources

d'approvisionnement sont pratiquement les mêmes en toute saison sauf qu'en saison des pluies, les puits modernes sont les plus utilisés.

Le fort taux d'approvisionnement à partir des sources d'eau non potables en saison sèche s'explique par le bétail qui s'abreuve à partir des puits traditionnels. L'inexistence de forages et même de PGD dans la plupart des sites constitue la cause fondamentale de ce fort recours aux puits traditionnels et aux marres.

☞ Accessibilité des points d'eau

L'accessibilité aux points d'eau, sera appréciée par rapport à la distance à parcourir, au temps de collecte et au coût financier.

D'après les résultats des enquêtes, 65% des ménages effectuent entre 500 et 1 Km pour s'approvisionner en eau en saison sèche contre 65,50% qui font moins de 500 m en saison pluvieuse. Toutefois la distance moyenne est de 1050 m en toute saison, ce qui est excessive. Ainsi, les écarts entre les sites vont de 250 m à Eclane Manassène à 3000 m à Guelgodji Ebang et cette situation fait que 68% des ménages ne sont pas satisfaits de l'emplacement des points d'eau en saison sèche contre seulement 19,60% en saison pluvieuse.

Tableau 4 : Distance séparant les lieux d'habitation aux sources d'eau

Distance à la principale source d'eau	En saison sèche		En hivernage	
	Effectifs	Fréquence	Effectifs	Fréquence
Non réponse	144	23,30%	1	0,20%
moins de 500m	73	11,80%	405	65,50%
500m à 1km	401	64,90%	107	17,30%
plus de 1km	144	23,30%	105	17,00%
TOTAL	618	100,0%	618	100%

Source : Enquêtes ménages WaterAid, 2007

Quant au temps de collecte de l'eau, il varie suivant la distance à parcourir, la nature de l'exhaure, le débit du point d'eau et à l'affluence. Le temps de collecte moyen pour la commune est de 32 mn, en toute saison.

Toutefois, dans certains sites, des ménages font entre 8 et 76 mn pour collecter l'eau, comme à Kel Essouk et à Kel Tintakanette. La seule cause de ce problème s'explique par l'éloignement géographique et le nombre très minime des points d'eau.

Carte 4 : Distance à parcourir pour accéder aux points d'eau

Tableau 5 : Temps mis pour la collecte de l'eau

Temps mis pour la collecte de l'eau	En saison sèche		En hivernage	
	Effectifs	Fréquence	Effectifs	Fréquence
Non réponse	2	0,30%	1	0,20%
Moins de 15mn	101	16,30%	346	56,00%
15mn à 30mn	85	13,80%	125	20,20%
plus de 30mn	430	69,60%	146	23,60%
TOTAL	618	100%	618	100%

Source : Enquêtes ménages WaterAid, 2007

L'accessibilité selon le coût de l'eau montre que la majorité des ménages ne paye pas l'eau et surtout en saison des pluies. Cette situation s'explique par l'utilisation massive des sources d'eau non potables et des puits modernes. Toutefois le coût moyen annuel de l'eau est assez élevé, car il varie de 101 621 Fcfa en saison chaude à 142 264 Fcfa en saison humide. L'activité de l'élevage entraîne cette forte dépense. Ce taux connaît aussi des variations suivant les sites, ainsi il est de 1430400 Fcfa à Gossi village contre 2000 Fcfa à Guelgodji Ebang. Quant aux conditions d'accès, le mode de paiement le plus pratiqué et le paiement par récipient.

Tableau 6 : Conditions d'accès à l'eau potable

Conditions d'accès	En saison sèche		En hivernage	
	Effectifs	Fréquence	Effectifs	Fréquence
Non réponse	579	93,70%	575	93,00%
Payant au récipient	35	5,70%	39	6,30%
Contribution forfaitaire mensuelle	2	0,30%	2	0,30%
Contribution forfaitaire annuelle	2	0,30%	3	0,50%
facturation mensuelle (Branchement privé)	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	618	100,0%	619	100%

Source : Enquêtes ménages WaterAid, 2007

Quelque soit le mode de paiement, le coût de l'eau est jugé cher et contribue à accentuer l'utilisation des sources non potables. C'est d'ailleurs, ce qui explique que seuls 32% des ménages estiment que le prix de l'eau est à leur portée. Ainsi, la majeure partie des chefs de ménages de l'échantillon souhaite une baisse du coût de l'eau en appliquant un tarif globalement inférieur à 36 000 Fcfa.

Cette difficulté d'accès à l'eau est exacerbée par les manques de moyens pour la plupart ménages. On note par ailleurs d'autres qui ne se soucient guère de ce facteur, mais qui sont fortement affecté par le manque d'eau qui contribue même à les rendre de plus en plus vulnérable. Ainsi pour se faire une idée sur les capacités financières, se renseigner sur l'impact du problème d'eau sur la pauvreté des sites, une classification des sites selon les contraintes pauvreté a été effectuée par les populations. La catégorisation s'est ainsi faite :

- **26 sites ont de très fortes contraintes :** Inazagor, Tintecheq, Tinawalanwal, Tinagodifa, Wartafoutou, Tabi, Tizimbaze, Inlatan, Hanfassou, Tintabakat, Tinsinanane, Hamniganda, Diamo, Tinakaraf, Tinazrouf, Massaybangou, , Baybangou, Tiamalawe, Tadabount, Inedit, Taysona, Tédiabart, Soussoum, Tadiadouft, Tinalkahyatan, , Amataltal
- **12 sites ont de contraintes fortes :** Dibdiba, Inabram, Tinakabor, Hékia, Takortkort, Intaylaten, Assambangou, Alag, Tatakarat, Tinagdad, Houbouka, Tidjrlay
- **8 sites ont des contraintes moyennes :** Almaritan, Tinkatila, Tintahaten, Agoudoud, Ezegar, Ebanguimalan, Imbassossotan, Agoufou.
- **Et enfin 5 sites ont de faibles contraintes** Boulkoussou, Kaygourou, Gossi, Teberemt, N'Daki

Carte 5 : Catégorisation des sites de la commune selon le niveau de pauvreté

D'une manière générale la commune est confrontée à un grave problème d'accès à l'eau et cela en toute saison, ce qui rend les populations plus vulnérables face aux aléas climatiques.

3- 1- 2 Couverture des besoins en eau

La couverture des besoins en eau prend en compte la satisfaction de l'ensemble des besoins indispensables à tous les aspects de la vie quotidienne (boisson, lessive et toilette).

☞ Consommation domestique en eau

L'approvisionnement de la majeure partie de la population en eau à partir des sources non potables rend difficile l'estimation de la quantité d'eau consommée par les ménages de la commune. Toutefois, on peut recourir au nombre de bassines ou aux contributions forfaitaires mensuelles ou annuelles.

Tableau 7 : Quantité d'eau consommée par les ménages de l'échantillon

Quantité eau	En saison sèche		En hivernage	
	Effectifs	Fréquence	Effectifs	Fréquence
Non réponse	5	0,80%	13	2,10%
Moins de 10 litres	1	0,20%	2	0,30%
De 10 à 35 litres	53	8,60%	191	30,90%
de 35 à 50 litres	109	17,60%	176	28,50%
de 50 à 100 litres	194	31,40%	159	25,70%
plus de 100 litres	256	41,40%	77	12,50%
TOTAL	618	100%	618	100%

Source : Enquêtes ménages WaterAid, 2007

La quantité d'eau consommée par les ménages varie d'une saison à l'autre mais également en fonction de la taille du ménage. En effet, 73% des ménages puisent plus de 50 litres d'eau par jour en saison sèche contre 38% en saison des pluies. Toutefois la quantité moyenne consommée par jour est de 20 litres pour la commune, ce qui est très faible.

Ainsi, la consommation moyenne journalière par personne est de 2,5 litres ce qui est en de ça de la norme de l'OMS qui est de 35 litres en moyenne par personne et par jour.

L'appréciation de la quantité d'eau disponible par jour et par personne montre la nécessité qu'est la mise en place d'ouvrages hydrauliques modernes et accessibles en tout temps aux populations.

✎ Niveau de satisfaction des besoins en eau

Le niveau de satisfaction des besoins en eau de la commune est analysé à travers le taux de couverture qui prend en compte les quantités consommées par jour au niveau des ménages et l'accessibilité des points d'eau.

L'analyse des quantités d'eau consommées en moyenne par jour permet de dire que les infrastructures hydrauliques de la commune sont très insuffisantes et par conséquent fournissent un volume d'eau largement déficitaire par rapport aux besoins de la population. Ainsi dans plusieurs sites le manque d'eau est crucial et pousse davantage les populations au nomadisme.

Ainsi, l'étude du taux de couverture³ des besoins en eau fait ressortir qu'aucun site de la commune n'est proche des recommandations de l'OMS.

³ Le taux de couverture des besoins a été déterminé sur la base du rapport entre la quantité d'eau potable disponible (nombre de litres par personne et par jour) par rapport aux besoins de la population selon les normes OMS (estimée à 35 litres par personne et par jour).

La pénibilité de l'approvisionnement en eau a été appréciée par rapport au temps de collecte et à la distance à parcourir pour accéder au point d'eau et au type d'exhaure utilisé.

CARTE 6 : TAUX DE COUVERTURE EN EAU

Le problème d'accès à l'eau reste crucial. Des dizaines de sites sont sans points d'eau. Les populations se rabattent sur les points d'eau voisins après avoir parcouru des kilomètres. Concernant ces sites, certains sont faiblement peuplés (50 habitants) et d'autres ont moins de 400 habitants. Globalement, voici la classification faite par les populations :

- 27 sites ont été classés comme ayant de très fortes contraintes d'accès à l'eau. Aucun point d'eau n'y est recensé. Il s'agit de : Massaybangou, Tadabount, Inedi, Soussoum, Tadiouft, Amatal, Tinazourouf, Tedi abart, Tinamalaw, Taysona, Inlatan, Tidjalan, Tinakaraf, Abandjer, Tintabakut, Baïbangou, Takorkort, Tabi, Tizimbaze, Hékia, Agoudoud, Dibdiba, Tinakabor, Tinteshaq, Inabram, Boukoussou, Wartafoutou
- 27 sites ont aussi de fortes contraintes. Il s'agit de : Tébéremt, Tintahaten, Imbossosatan, Tinagdag, Houbouka, Tinkatila, Inabaw, Ezaga, Ebang, N'daki, Takorkort, Agoufou, Intailaten, Tinsinanane, Hammiganda, Diamo, Tinakoraf, Gossi, Almaritan, Assambangou, Hanfassou, Tinalkahyatan, Kaïgourou, Tinsinanane, Hammiyanda, Tatakarat, Tintabakut.

Le problème d'accès à l'eau potable est crucial presque dans tous ces sites énumérés. Plusieurs font recours aux marres pour satisfaire leur besoin. Même les quelques rares puits existants ont de très faible débit et tarissent complètement en saison sèche.

Carte 7 : Catégorisation des villages selon l'accès à l'eau

Par conséquent, l'accès à l'eau posent de nombreux problèmes aux populations, il s'agit notamment de :

- l'insalubrité et du manque d'hygiène dans les ménages,
- les corvées d'eau affectent durement la santé physique aussi bien pour les femmes que les hommes,
- Le renforcement du nomadisme, phénomène qui entrave la stabilité de la population de la commune, avec le dépeuplement des sites,
- Mauvaises retombées sur l'élevage, principale activité de la commune,

- le retard dans l'accomplissement des tâches domestiques.

Cette situation prouve la nécessité et l'urgence d'augmenter le nombre d'ouvrages hydrauliques dans la commune.

3.2 ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET CONDITIONS D'HYGIENE

L'analyse de la qualité de l'eau consommée par les populations permet de déterminer le rapport entre l'eau, l'hygiène et la santé. La qualité de l'eau s'apprécie aussi par les méthodes de conservation et de son utilisation dans les ménages.

3-2-1 Accès et utilisation des infrastructures d'assainissement

L'étude concerne en premier lieu l'accès et l'utilisation des lieux d'aisance au niveau des ménages mais aussi la collecte et l'évacuation des déchets solides et liquides.

☒ Accès aux infrastructures d'assainissement

L'accès à l'assainissement est mesuré par la disponibilité de lieux d'aisance dans les ménages. Ainsi le taux de couverture en latrine de la commune est de 10%, ce qui est très faible. En effet sur les 618 ménages de notre échantillon, seuls 93 lieux d'aisance ont été répertoriés d'où un taux de latrinisation de 15%. Toutefois ces taux varient d'une fraction à une autre, ainsi Gossi village dispose d'un taux de couverture de 100%, alors que plus de la moitié des sites a un taux nul.

Cette situation s'explique par le nomadisme qui caractérise la population de la commune. Les gens, pour des raisons de déplacements fréquents, ne se peinent pas de construire des latrines. Ceci montre l'urgence qu'il y a de sensibiliser les populations dans ce domaine afin d'éviter une propagation de maladies liées au péril fécal.

En plus la caractérisation des lieux d'aisance montre qu'ils sont en majorité composés de types traditionnel et ordinaire qui ne répondent pas aux normes d'hygiène préconisées. Ces lieux d'aisance du fait de leur nature rudimentaire sont donc entièrement construits par les ménages eux-mêmes. Toutefois 0,30% affirment avoir bénéficié de l'appui d'un projet sous forme matérielle et technique et 2,10% se sont inspirés de ces latrines mises en place par les projets.

☒ Utilisation des infrastructures d'assainissement

Le taux moyen d'utilisation des latrines dans la commune est de 12%. Ce taux si faible peut être lié au nombre insuffisant de latrines qui fait que les populations ont recours à la brousse pour satisfaire leurs besoins. Il faut souligner aussi que l'utilisation des latrines ne fait pas partie des coutumes des peuples nomades. Toutefois, le taux de fonctionnalité de ces latrines est très important, car il est de 77% pour la commune et atteint 100% dans certains sites comme à Imididagane I.

CARTE 7 : TAUX DE COUVERTURE EN ASSAINISSEMENT

☞ Gestion des déchets solides et liquides

Dans la commune les populations utilisent différents procédés pour évacuer les déchets aussi bien solides que liquides. Pour ce qui est de l'évacuation des excréta la vidange manuelle est la technique la plus utilisée bien que non hygiénique.

En ce qui concerne les ordures ménagères leur évacuation consiste à les déverser dans la rue et dans la cour des maisons. Toutefois certains les déversent dans les fosses compostières pour s'en servir ensuite comme fertilisant pour les champs.

Tableau 8/ Gestion des déchets solides et liquides

Déchets solides	Effectifs	Fréquence	Eaux usées	Effectifs	Fréquence
Non réponse	9	1,23%	Non réponse	5	0,80%
Dans la cour	76	10,35%	dans la cour	77	12,50%
dans la rue	575	78,34%	dans la rue	525	85,00%
dans les poubelles	6	0,82%	dans le caniveau	2	0,30%
dans les fosses compostières	34	4,63%	puisard	1	0,20%
autres	34	4,63%	fosse septique	0	0,00%
TOTAL	734	100,0%	autres	8	1,30%
	9	1,23%	TOTAL	618	100%

Le cas des eaux usées est identique, car la technique la plus utilisée est le déversement dans la rue ou dans la cour des maisons. Ceux qui utilisent les caniveaux ou les puisards sont faibles et font moins de 1% des ménages.

Ces pratiques sont favorables à la dégradation de l'environnement et contribuent à la prolifération des vecteurs de maladies comme le paludisme ou le choléra.

3-2-2 Conditions générales d'hygiène

L'eau est un élément important dans la détermination des conditions d'hygiène et de santé. La qualité de l'eau s'apprécie aussi à travers l'apparence et le goût, mais on s'intéressera

notamment aux méthodes de conservation et de son utilisation dans les ménages. Les conditions d'hygiène concernent également la gestion du cadre de vie des ménages.

☒ **Appréciation de la qualité de l'eau**

La qualité de l'eau s'apprécie en prenant en compte deux critères que sont le goût et l'apparence. Les résultats du diagnostic montrent que la qualité de l'eau est différemment appréciée par les populations. Ainsi plus de 3/4 des ménages trouvent que l'eau consommée n'est pas de bonne qualité, contre seulement 15% qui affirment le contraire. Les raisons avancées pour qualifier l'eau de mauvaise qualité sont : apparence trouble, couleur et goût et cela en toute saison.

Quoi qu'il en soit la prédominance des sources non potables laisse à supposer que d'une manière générale l'eau n'est pas de bonne qualité. Cette situation se rencontre dans la majeure partie des sites et reste liée à la présence du désert qui fait que les nappes sont profondes et rares, en plus les puits ne sont pas couverts et s'exposent au vent de sable.

Tableau 9 : Appréciation de la qualité de l'eau consommée selon les saisons

Satisfait de la qualité de l'eau consommée	En saison sèche		En hivernage	
	Effectifs	Fréquence	Effectifs	Fréquence
Non réponse	3	0,50%	4	0,60%
Oui	89	14,40%	102	16,50%
Non	526	85,10%	512	82,80%
TOTAL	618	100%	618	100%

☒ **Modes de stockage de l'eau**

L'analyse des résultats des enquêtes montre que les récipients les plus utilisés dans la commune sont les fûts et les bidons pour le transport et les canaris pour le stockage. En effet près de 65% des ménages déclarent couvrir les récipients de transport et de stockage de l'eau de boisson. Toutefois, les récipients de stockage sont les plus couverts par les populations. Quant à l'entretien de ces derniers 91% des ménages affirment les nettoyer et pour la moitié d'entre eux le nettoyage se fait occasionnellement. Comme recommandation, le fait de couvrir et de nettoyer ces récipients constitue un geste d'hygiène qu'il faut davantage enseigner aux populations afin d'éviter la pollution de l'eau qui peut avoir de graves conséquences sur la santé.

☒ **Pratiques et comportements des ménages**

Les données des enquêtes montrent que les populations de la quasi-totalité des sites de la commune ont des comportements et pratiques qui ne sont pas recommandés en matière d'hygiène. Cette analyse prend en compte des aspects d'hygiène liés à plusieurs comportements et pratiques.

L'inexistence de latrines dans la plupart des sites prouve que la population se soulage le plus souvent dans la nature avec tous les risques de propagation de maladies encourus. A cela s'ajoute le fait que seul, 1,47% de la population se lave les mains avec du savon avant de manger ou à la sortie des toilettes. En effet, même si le taux d'entretien est de 68%, en ce qui concerne les villages de Gossi et de N'daki, le taux d'utilisation reste très faible. Cette relative manque d'hygiène dans la commune est susceptible de provoquer des maladies d'origines hydriques comme la diarrhée, le choléra ou le paludisme surtout chez les plus jeunes.

L'étude de la répartition spatiale des pathologies fait ressortir que tous les sites de la commune sont touchés par ce problème.

Tableau 10 : Maladies d'origine hydrique.

MALADIES HYDRIQUES	Effectifs	Fréquence
Non réponse	9	0,32%
Diarrhees	541	19,08%
Gale	407	14,36%
Bilharziose	509	17,95%
fièvre typhoïde	208	7,34%
Choléra	180	6,35%
ver de guinée	252	8,89%
Trachome	171	6,03%
Paludisme	500	17,64%
Autres	58	2,05%
TOTAL	2835	100%

Source : Enquêtes ménages 2007

C'est pourquoi, il est plus que urgent d'organiser des séances de sensibilisation pour attirer l'attention des populations sur l'importance du respect des règles d'hygiène. En outre, le renforcement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune. Sans pour autant oublier que la commune de Gossi est relativement couverte par la zone d'action de la maladie du ver de Guinée.

3- 3- DYNAMIQUE ACTUELLE DU JEU DES ACTEURS

L'étude de la dynamique du jeu des acteurs a été faite à partir des données du diagnostic participatif, obtenues grâce à l'application des outils de la MARP comme l'ISS (Interview semi-structurée) et le diagramme de Venn. Cette analyse permet de connaître le niveau d'encadrement et de partenariat des populations locales ainsi que leur capacité à servir de relais efficaces dans l'exécution des actions de développement.

3- 3- 1 Les acteurs en jeu

Le cadre partenarial est animé par les structures étatiques, les projets/programmes et autres acteurs d'appui au développement.

☒ Les acteurs institutionnels

En dehors du conseil communal, garant de l'administration municipale, La sous préfecture représente le premier acteur institutionnel implanté dans l'espace communal de Gossi. Elle constitue le représentant administratif de l'Etat et est en étroite collaboration avec le conseil communal dans l'exercice de certaines fonctions. La commune de Gossi accueille aussi un certain nombre de services dans divers domaines. Il s'agit des services de l'élevage, de l'agriculture, de la santé, de l'industrie et de la production animale et la conservation de la nature. Tous ces services appui la commune et les populations dans les divers domaines qu'ils représentent. On note en dernier lieu la présence de l'ANICT qui travail en étroite collaboration avec la commune sur les domaines.

☒ Les partenaires au développement

Les partenaires, porteurs de projets, ont pour objectif principal de contribuer à la construction d'une société dans laquelle les populations démunies et vulnérables ont accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement.

- **HANDICAP INTERNATIONAL**

Intervient dans le domaine de l'hydraulique. L'ONG a appuyé la commune dans la réalisation de barrage, en Alphabétisation, la reconstruction de cheptel, etc.

- **PCVBGE** (Projet de Conservation et de Valorisation des biodiversités et des Eléphants dans le Gourma). Ce projet a réalisé des pare-feux dans la commune de Gossi.
- **PEVG** (Projet d'Eradication du Ver de Guinée) appui les populations dans le domaine sanitaire. IL essaye de combattre le ver de Guinée en mettant à la disposition des populations des sources d'eau potable. A titre d'exemple, le projet a construit un forage et distribué des filtres à eau.
- **IR** (Islamic Relief) s'active dans le domaine de l'éducation. IL a Construit et équiper trois salles de classes. L'appui nutritionnel constitue aussi une des activités dans la commune.

☒ Le mapping organisationnel

La dynamique associative au niveau de la commune de Gossi, est développée, les principales structures identifiées sont :

- **L'UNION EFAF**: Cette structure est la plus grande au niveau de la commune. Elle est une coordination de 25 associations s'activant dans différents domaines.
- **L'association des éleveurs** regroupe la catégorie professionnelle la plus représentative au sein de la commune de Gossi. Leur domaine d'activité reste directement lié à l'élevage (embouche bovine par exemple) mais on note d'autres activités comme le reboisement, la gestion et l'entretien des bornes fontaines.
- **Les GIE de l'assainissement**, s'active pour l'assainissement du village de Gossi.
- **La Coordination des Associations Féminines et Organisations** qui s'active dans la sensibilisation en matière d'hygiène et assainissement. Elle s'active surtout dans les activités génératrices de revenus (AGR) comme l'embouche et le maraîchage
- **Le comité de Gestion du marché de bétail** travail en partenariat avec le conseil communal. IL apporte leur soutien, notamment dans la collecte des taxes.

3- 3- 2- La gouvernance locale

Il s'agit d'apprécier les performances des acteurs en jeu en matière d'eau potable et d'assainissement. Les informations qui ont servi de base à l'analyse ont été collectées auprès des ménages lors d'enquêtes de terrain d'abord, puis lors d'un atelier de restitution d'un premier rapport ayant réuni durant deux jours les mêmes acteurs. La collecte de l'information est organisée autour des questions suivantes :

- La participation à la prise de décision
- Le devoir de rendre compte ou le droit à l'information,
- la responsabilisation des populations locales à tous les niveaux.

Définie dans les années 70 comme des dispositifs mis en œuvre par l'entreprise pour mener des coordinations internes en vue de réduire les coûts de fonctionnement et de transaction, la gouvernance est devenue dans les années 80 une nouvelle gestion publique fondée sur une logique entrepreneuriale. Devenu un enjeu politique, la bonne gouvernance prône un changement de style de management et attire l'accent sur la pluralité d'acteurs, de logiques dans un processus d'action collective. A l'autorité et la hiérarchie, elle oppose la confiance et la coopération. Le seul but est d'aider le manager ou l'organisation à atteindre de meilleurs résultats, en passant par le renforcement de l'apprentissage et d'actions à travers une grande visibilité.

Exigence de la bonne gouvernance :

- la transparence dans la prise de décisions et dans la gestion des affaires publiques,
- la responsabilité des dirigeants dans la gestion des affaires, des ressources dans le respect des lois,
- la réceptivité des dirigeants aux besoins des citoyens,
- l'ouverture à l'information.

🔗 La participation à la prise de décision

Le niveau de participation à la prise de décision s'interprète de différentes manières. Chez les populations, on peut avancer le désintéressement par rapport aux affaires de la commune. les populations participent rarement aux sessions. Donc, elles restent relativement à l'écart du

fonctionnement du conseil communal. Quant aux responsables, les intermédiaires par lesquels ces populations s'adressent, c'est-à-dire les chefs de fractions, on trouve un interlocuteur essentiel du conseil communal. Ainsi, les chefs de fractions participent aux journées de concertations organisées par le conseil. Ces journées sont initiées pour préparer l'élaboration du budget. Tout compte fait, il est affirmé que les populations participent aux activités du conseil. Cela se fait surtout dans le domaine de l'assainissement par l'intermédiaire des GIE et du comité de gestion du marché de bétail.

☞ Le devoir de rendre compte

En ce qui concerne la mise en pratique du principe d'imputabilité, ou encore le devoir de rendre compte, le constat général est la non réception de l'information distillée par le conseil par l'intermédiaire des affiches, des communiqués radio et des assemblées générales. Les populations semblent ne pas comprendre leur part de responsabilité dans le fonctionnement de la commune. Elles croient, souvent, déléguer ses parts d'action aux conseillers qui les représentent au conseil.

☞ La responsabilisation des populations locales à tous les niveaux

La responsabilisation des acteurs locaux n'est pas totalement effective, même si les GIE d'assainissement et le comité de gestion du marché de bétail ont une large part de responsabilité dans les domaines respectifs. Pour le premier, il se charge de la salubrité et s'active dans le village de Gossi. En attendant que des GIE similaires soient mis en place dans les villages de N'Daki et de Ebang. Pour le second, il appuie la commune dans la collecte des taxes tirées du commerce de bétail.

SYNTHESE DIAGNOSTIC

Le diagnostic a permis de recueillir assez d'éléments qui permettent de s'imprégner sur les conditions d'accès à l'eau, aux infrastructures d'assainissement et sur les comportements et pratiques en matière d'hygiène des populations de la commune.

Le constat général est le caractère nomade de la population qui influence sur la non utilisation de latrines. La brousse constitue principalement les lieux de soulagement.

Ainsi les résultats du diagnostic montrent que la commune souffre de l'insuffisance des infrastructures hydrauliques et d'assainissement modernes rendant de ce fait l'accès difficile. En effet, comme le montre les faibles taux de couverture en eau et en latrine, de même que le lavage des mains avec du savon, les populations devraient être davantage sensibilisées.

Pour se faire des campagnes d'information et de sensibilisation doivent être menées par les autorités communales pour éviter la propagation de maladies d'origines hydriques et d'autres liées au péril fécal et au ver de Guinée.

CONCLUSION/RECOMMANDATIONS

Pour promouvoir un développement local durable en matière d'eau et d'assainissement, les axes prioritaires sont :

- l'amélioration de l'accès à l'eau,
- l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène,
- la promotion de la gouvernance.

Ces différentes orientations sont loin d'être indépendantes les unes des autres. Leur mise en œuvre permettra un développement intégré, comme le stipule d'ailleurs l'objectif N° 7 des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement). Par rapport à cet aspect, il est souligné « qu'en l'absence d'installations sanitaires et d'hygiène, l'eau potable est beaucoup moins utile à la santé ».

4- 1- Amélioration de l'accès à l'eau

✎ Principes d'action

L'eau, qu'elle soit d'usage domestique, agricole ou autre, constitue pour la localité une contrainte majeure. La problématique de l'eau occupe une place de choix dans l'amélioration des conditions de vie des populations avec des conséquences négatives sur la santé. L'insuffisance des puits et des forages est autant de facteurs limitant pour les travaux domestiques et autres activités liées à l'eau. C'est pourquoi un ensemble d'actions a été préconisé à partir du diagnostic.

🗨️ Actions à mener

- optimiser la mise en place des puits à grands diamètres pour le plus grand nombre de sites ; de la sorte, on réduit le nombre de fractions n'ayant pas accès à l'eau ;
- Optimiser la desserte en eau à partir de l'adduction d'eau du village de Gossi par une extension du réseau. Pareille aussi pour Ndaki qui doit bénéficier d'une A.E.S qui va desservir beaucoup de sites de fractions polarisées ;
- Construire et réhabiliter des forages pour permettre à certaines fractions de se fixer ;
- entretenir l'existant en puits à grands diamètres par des surcreusements

4- 2- Amélioration de l'assainissement et de l'hygiène

🗨️ Principes d'action

Le niveau de latrination est très faible, voir inexistante dans la plupart des sites. Le nomadisme, encore très pratiqué en est la cause principale. La construction et l'utilisation de latrines par la plupart des nomades n'est pas encore à l'ordre du jour, mais des actions sur la latrinisation publique doit être insistées. Surtout, pour les villages de Gossi et de Ndaki qui réunissent périodiquement les marchands de la foire, les latrines publiques sont très importantes.

🗨️ Actions à mener

Les principales actions répertoriées sont les suivantes :

- Viser les sites les plus sédentaires pour y implanter des blocs de latrines ;
- Renforcer le système de latrinisation en construisant des puisards dans les dits sites ;
- Sensibilisation des populations sur la construction et l'utilisation des latrines;
- Faire disposer aux ménages du village de Gossi de bonnes poubelles ;
- En plus du GIE d'assainissement de Gossi village, mettre en place deux autres au niveau des sites de N'daki et de Ebang, les former et les équiper en matériels d'assainissement ;
- Acquérir des équipements d'évacuation (des charrettes et une benne) d'ordures ménagères ;

- Aménager des dépôts de transit et un dépôt final à Gossi village et les superstructures des puits dans certains sites ;
- Et enfin dispenser des sessions de formation à certaines structures associatives en hygiène/assainissement et faire des campagnes de sensibilisation via les populations pour une utilisation renforcée de latrines

4- 3- La promotion de la gouvernance

✎ Principes d'action

Les mécanismes de bonne gouvernance au niveau des structures communautaires de gestion des projets doivent être basés sur la fonctionnalité des organes, leur renouvellement et la fréquence des réunions. Ces mécanismes sont un indicateur de la transparence de la gestion surtout financière de ces comités. La logique de bonne gouvernance implique le renforcement des capacités des structures communautaires.

✎ Actions à mener

- Instruire les élus locaux sur les textes de la décentralisation. Ceci leur permettra de mieux connaître leurs droits et responsabilités, leurs rapports avec le gouvernement central et les populations à la base.
- Outiller le personnel administratif et les conseillers en technique d'élaboration de budget, en maîtrise d'ouvrage, en informatique et en gestion administrative et financière.
- Initier des modules de formation en plusieurs domaines au bénéfice des structures associatives qui s'activent dans l'espace communal.
- Adapter la gouvernance locale dans la mouvance du nomadisme en initiant des cadres de concertations regroupant tous les chefs de fractions lors d'événements majeurs, les foires notamment.
- Améliorer la couverture radio FM pour couvrir l'ensemble des fractions dispersées dans le vaste espace communal.

ANNEXE

CATEGORISATION DES VILLAGES DE LA COMMUNE

SECTEURS DE DEVELOPPEMENT	N°	SITES	Pop 2007	catégorisation
	1	Gossi village	9 000	9000 hts
SD de GOSSI (18 sites+1 village)	2	Inabaw	50	50 à 100 hts
	3	almaritan	50	
	4	Tintechaq	50	
	5	Tinakabor	50	
	6	Dibdiba	50	
	7	Hékia	50	
	8	Agoudoud	50	
	9	Inabram	50	
	10	Ezaga	100	
	11	Tinawalanwal	100	
	12	Inazagor	100	
	13	Boulkoussou	100	
	14	Wartafoutou	100	
	15	Tinadjardahane	100	
	16	Tinagadifa	100	
	17	Tinkatila	100	
	18	Tintahaten	100	
	SD de N'DaKi (17 sites+1 village)	19	Kaygourou	
20		N'daki	150	
21		Houbouka	150	
22		Tinagdad	150	
23		Tinalkahyatan	150	
24		Aramrami	150	
25		Tatakarat	150	
26		Massaybangou	150	
27		Tadabout	150	
28		Inedi	150	
29		Soussoum	150	
30		Tadialouft	200	

	31	Amataltal	200	
	32	Tinazourouf	200	
	33	Tediabart	200	
	34	Tinamalaw	200	
	35	Taysona	200	
	36	Tidjalan	200	
	37	Baybangou	200	
SD de EBANGUIMALAN (17 sites)	38	Ebang	200	
	39	Imbassossatan	250	
	40	Takorkort	250	
	41	Tabi	250	
	42	Tizimbaze	250	
	43	Agoufou	250	
	44	Intaylaten	250	
	45	Assambangou	300	
	46	Inlatan	300	
	47	Teberemt	300	
	48	Hanfassou	300	
	49	Tintabakut	300	
	50	Tinsinanane	400	400 à 600 hts
	51	Hammiyganda	400	
	52	Diamo	417	
	53	Tinakaraf	500	
	54	Abandjer	550	
		TOTAL	18 987	

ECHANTILLON D'ENQUETES

REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DES PERSONNES DE L'ECHANTILLON

VILLAGES	H+15ans	F+15ans	H-15ans	F-15ans	Total
ECLANE MANASSENE	12	16	13	12	53
FORGERON GOSSI	5	6	5	5	21
FOULANE GOSSI	8	11	14	18	51
FOULANE MAGOUBE	94	104	99	107	404
GOSSI VILLAGE	52	65	62	74	253
GUELGOJJI EBANG	137	130	80	100	447

GUELGODJI I	43	42	74	65	224
GUELGODJI II	15	18	27	23	83
IBICHILAM EST	12	23	22	14	71
IBICHILAM OUEST	13	15	19	30	77
IBIRDJANE	40	31	79	47	197
IDERFANE	57	47	75	62	241
IDERMADIANE	13	14	16	20	63
IHAYAWANE I	49	52	116	85	302
IHAYAWANE II	17	15	29	29	90
IKAWALATANE	43	31	22	33	129
IMAKALKALANE	48	49	40	37	174
IMIDIDAGANE I	48	50	44	34	176
IMIDIDAGANE II	47	50	9	12	118
KEL ALHORMA I	67	69	84	105	325
KEL ALHORMA II	14	16	18	15	63
KEL ESSOUK	24	22	31	17	94
KEL TADABOUTT	70	61	65	71	267
KEL TAMACHERT	1	4	8	3	16
KEL TINAZOUROUF	114	116	122	99	451
KEL TINTAKANETTE	66	72	76	75	289
NDAKI	57	69	70	92	288
TANGAKLY	42	60	47	57	206
TOTAL	1208	1258	1366	1341	5173